

On l'appelle chorale, schola, chapelle musicale, chœur ou groupe de chanteurs, voilà un groupe auquel l'Eglise reconnaît une fonction liturgique. Il remplit cette fonction tous les dimanches ou occasionnellement, ce groupe reçoit de l'Eglise une mission : celle d'animer les messes et les célébrations.

La chorale de Plailly se retrouve tous les vendredis et anime les messes du dimanche 11h.